

#Digitalfikra

Le numérique au service de la démocratisation culturelle

Le Secrétaire d'Etat marocain chargé de l'Investissement a lancé un appel à idées pour que les Internautes proposent des actions à prendre en compte dans la prochaine feuille de route de l'Agence du développement digital. Les internautes avaient jusqu'au 14 janvier pour partager leurs idées. Voici trois initiatives proposées par Nabil Bayahya, un de nos Partners.

Par Nabil Bayahya, Partner, Mazars Maroc

"Le numérique au service de la démocratisation culturelle" L'Internet et les technologies numériques sont devenus ces dernières années un formidable outil de démocratisation culturelle, sans demander aucun soutien de l'Etat. Spontanément, à travers les réseaux sociaux, ou des milliards de pages web qui forment une encyclopédie géante et gratuite, ou encore grâce à des logiciels accessibles, les internautes ont accès à toute la connaissance du monde, et peuvent à la fois créer et diffuser leur production à grande échelle. Ce progrès a toutefois un revers de la médaille : l'utilisation non maîtrisée d'Internet pourrait reproduire la même fracture sociale que celle des pratiques culturelles, entre ceux qui en maîtrisent les codes et ceux qui n'y sont pas à l'aise. Laisser le champ libre aux réseaux, c'est prendre le risque d'une fracture numérique qui vienne renforcer les fractures sociales et culturelles. S'il ne faut ni laisser le champ libre aux réseaux, ni tenter de s'y substituer, la solution est de coopérer avec eux. Les politiques culturelles du futur se feront ainsi sur Internet ou ne se feront pas.

1. Internet pour tous

Le premier objectif doit être donc être aujourd'hui de réduire la fracture numérique, c'est-à-dire assurer l'accès universel à Internet. Le nombre d'utilisateurs d'Internet a connu un boom notamment en raison de la démocratisation des Smartphones. Cependant, aujourd'hui un plafond a semble-t-il été atteint, de sorte que plus de 40% de la population est encore déconnectée d'Internet. Compte tenu de la place que prennent les nouvelles technologies dans la vie quotidienne du XXIème siècle, l'objectif clairement affiché doit être de 100%, ce qui peut être atteint par des politiques volontaristes, notamment des obligations de service public imposées aux opérateurs de téléphonie et les fournisseurs d'accès à Internet. En effet, ces derniers sont fortement dépendants des pouvoirs publics qui leur concèdent les monopoles naturels que sont les fréquences et les câblages. Ils ont la possibilité d'en exiger des contre parties. L'Internet pour tous ne sert pas que la politique culturelle, loin de là. Il sert tout autant la modernisation de l'administration à travers la dématérialisation des procédures, la politique économique à travers notamment le développement du e-commerce, mais également la politique de santé publique avec les aides à l'automédication ou encore l'éducation avec les cours en ligne. Il n'en demeure pas moins que le principal usage d'Internet est la culture et les loisirs, de sorte que l'Internet constitue aujourd'hui l'infrastructure de base de la politique culturelle, sans laquelle elle ne peut exister.

2. Favoriser les contenus culturels nationaux

Une fois la connexion universelle obtenue, les politiques culturelles doivent s'intéresser au contenu du réseau. Les citoyens lisent en effet davantage en ligne que sur papier et consultent le Net bien avant de se rendre dans une bibliothèque, une librairie, un magasin de disques ou même avant d'allumer une chaîne de télévision. Aussi, de même que la politique culturelle avait à une époque tenté d'imposer des programmes dits de qualité dans l'audiovisuel, la politique culturelle doit encourager les contenus de qualité sur Internet. Naturellement, de même que l'audiovisuel ne peut imposer aux téléspectateurs de préférer une chaîne plutôt qu'une autre dans un cadre concurrentiel, il est encore moins possible d'imposer la consultation de sites nationaux de préférence aux sites étrangers. Il n'en demeure pas moins que le paysage numérique du Maroc reste particulièrement pauvre, notamment en contenu culturel et que c'est surtout par défaut que les Marocains se rabattent sur les sites français ou américains. Dans ces conditions, il est dommage que dans les appels à projets qui ont été lancés dans le cadre de « Maroc culturel 2020 » il n'y ait pas de place pour des projets de bibliothèques, de musées, d'encyclopédies, de médiathèques ou encore de réseaux de discussion virtuels. Pourtant, du fait de leurs coûts de production réduits et de leur accessibilité quasi universelle, leur impact peut être considérable. En particulier, les sites culturels peuvent être une excellente opportunité de faire vivre les différentes langues du Maroc. Pour protéger ces contenus nationaux, les opérateurs sont techniquement en mesure de faire respecter les droits d'auteurs, à condition qu'ils acceptent de jouer le jeu des États et de se mettre à leur service. Cela peut s'envisager par des concessions mutuelles, par exemple sur les montants de ces droits d'auteur ou sur leur mode de répartition. Sauver le système des droits d'auteurs requiert ainsi une nouvelle législation plus souple, qui permette de récupérer une partie du manque à gagner sur le piratage, avec la coopération des opérateurs de l'internet.

3. Développer l'apprentissage culturel sur Internet

Enfin, une fois les réseaux constitués et leurs contenus culturels dûment réalisés, faut-il encore apprendre à les utiliser. C'est même la clé de la politique culturelle. Or le lieu privilégié d'apprentissage des nouvelles technologies reste l'école. L'Internet permet et incite notamment les jeunes non seulement à lire, mais également à écrire, d'où une synergie tout naturelle avec l'école. Il les initie également à la production audiovisuelle, ainsi qu'à la création musicale. Dans ces conditions, politique culturelle et politique éducative sont étroitement liées et indissociables. La pédagogie moderne s'est progressivement adaptée aux nouvelles technologies et chacun s'accorde à dire que l'e-éducation n'en est qu'à ses débuts. Il est donc fort à parier que l'école de demain ne ressemblera que très peu à celle que nous avons connue et se transformera au fur et à mesure que des jeunes générations de professeurs prendront leurs fonctions. Cela nécessite cependant une refonte complète des programmes scolaires, ainsi que des méthodes pédagogiques, où les nouvelles technologies seront bien davantage qu'un simple complément pour devenir le support principal de l'apprentissage.